

Écoles normales supérieures – session 2026

Consignes aux candidats admissibles pour les épreuves d'admission des concours des filières MP et MPI

Calendrier (Publication des résultats d'admissibilité et épreuves orales) :



Le calendrier de passage des épreuves orales dépend du numéro de la série du candidat.

- Pour les concours des filières MP et MPI des ENS :

Série	Publication de la liste des admissibles	Mise à disposition des Plannings individuels	Epreuves orales
1	27 mai	Vendredi 5 juin	du lundi 8 juin au dimanche 14 juin
2	27 mai	Mercredi 10 juin	du lundi 15 juin au dimanche 21 juin
3	27 mai	Mercredi 10 juin	du lundi 22 juin au dimanche 28 juin

Démission :

En cas de **démission**, même partielle, le candidat **est tenu de prévenir par écrit** le secrétariat pédagogique du concours à concours.mpi@ens.fr **dans les plus brefs délais**.

Le candidat peut démissionner de chaque concours (Ulm, Lyon, Paris-Saclay et Rennes) indépendamment.

(Par exemple, s'il est admissible à Ulm et à Paris-Saclay, il peut démissionner d'Ulm sans démissionner de Paris-Saclay. Dans ce cas, il passera toutes les épreuves communes et les épreuves spécifiques à Paris-Saclay mais pas les épreuves spécifiques à Ulm.)

Épreuve de TIPE :



Procédure à respecter impérativement pour assurer le bon déroulement de l'épreuve :

1ere opération à effectuer par le candidat :

Le candidat concerné par le TIPE le transmettra en version électronique sur le même site web <https://concours-mpi.ens.fr/>, sous forme d'un fichier pdf unique. Ce TIPE doit être transmis **entre la date de publication de l'admissibilité et le samedi 6 juin à 18h**.

Pour toute question, contacter le secrétariat pédagogique à concours.mpi@ens.fr ou au 01 44 32 29 66 et 01 44 32 29 67.

La page de garde du TIPE peut être téléchargée à l'adresse :
<https://banques-ecoles.fr/cms/filiere-mp/oraux-mp-2019/>

Les consignes pour le TIPE sont disponibles (page 15) sur :
https://banques-ecoles.fr/cms/wp-content/uploads/2024/12/Notice-interENS-2025_Version_finale_pour_mise_en_ligne.pdf



L'épreuve se déroulera à l'ENS de Paris-Saclay, les informations spécifiques sur les systèmes d'exploitation et les langages disponibles sont sur :

<https://lmf.cnrs.fr/deptinfo-ens/Concours/OralTPAlgo>

Localisation des épreuves :

Concours MP/MPI des Filières MP et MPI inter-ENS	
<i>Épreuves orales</i>	<i>Lieu de l'épreuve</i>
1 Maths ULSR	ENS Ulm
2 Maths SR	ENS Paris-Saclay
3 Maths L	ENS Ulm
4 Maths U	ENS Ulm
5 MP Informatique fondamentale LSR	ENS Ulm
6 MP Informatique U	ENS Ulm
7 Phy LSR	ENS Ulm (site Montrouge)
8 Phy U	ENS Ulm (site Montrouge)
9 TIPE (Math/Info) LSR	ENS Ulm
10 TIPE (Phy) LSR	ENS Ulm (site Montrouge)
11 TP Algo ULSR	ENS Paris-Saclay
12 Langues vivantes XULSR	École polytechnique (Palaiseau)

Pour les candidats admissibles à Polytechnique, l'épreuve de langue se déroulera durant les oraux de cette école.

Transmission du planning de passage des épreuves orales :



Procédure mise en place pour l'envoi des plannings des candidats :

Le planning de passage des épreuves orales sera transmis directement aux candidats admissibles par courrier électronique à l'adresse mentionnée lors de l'inscription par le secrétariat pédagogique du concours. Les détails pratiques du déroulement des épreuves seront donnés dans cet e-mail.

Secrétariat Pédagogique :

Le secrétariat des épreuves d'admission des concours des filières MP et MPI gère toutes les questions relatives à l'organisation des épreuves d'admission. Il est ouvert tous les jours d'épreuves, de 8h à 18h.

Il se situe à l'adresse suivante :

École normale supérieure
Salle Beckett (rez-de-chaussée, entrée à droite de l'entrée principale)
45 rue d'Ulm
75005 PARIS

Il est joignable :

- **par téléphone** au 01 44 32 29 66 ou au 01 44 32 29 67

- **par courrier électronique adressé à** : concours.mpi@ens.fr



Les candidats sont invités à se présenter s'ils le souhaitent au secrétariat pédagogique le jour de leur première épreuve passée à l'ENS Ulm afin de vérifier leur convocation avec les secrétaires pédagogiques.